

MaFiscalité.com met le droit à portée de clic des contribuables



DR

LE SERVICE MAFISCALITE.COM

Date de création : 2016
Président et cofondateur :
Jean-René Alonso
Chiffre d'affaires :
1 million d'euros visé en 2018
Effectif : 2 personnes
Secteur : legaltech

Paul Molga
@paulmolga
— Correspondant à Marseille

Le prélèvement de l'impôt à la source va compliquer le recouvrement administratif des avantages fiscaux, anticipent les avocats fiscalistes. D'où l'idée d'Eve d'Onorio di Méo de mettre à portée du grand public les conseils personnalisés de professionnels du droit. Associée à Jean-René Alonso, président de l'opérateur de numéros spéciaux Remmedia et du 118.818, cette spécialiste en droit

fiscal vient de mettre en ligne sur le nouveau site MaFiscalité.com un ensemble de modèles et de simulateurs destinés à simplifier les démarches. « Des millions de contribuables vont devoir braver ce choc de complexité et faire appel à un expert pour récupérer les trop-perçus, prévoit-elle. Avec MaFiscalité.com, ils auront accès à un outil d'optimisation et de défense vis-à-vis de l'administration fiscale. » Une cinquantaine de modèles de lettre sont déjà disponibles à partir de 2,99 euros pour que tout un chacun puisse engager, seul, une procédure: remboursement de taxes, réponse à une notification de redressement fiscal... Les particuliers peuvent aussi y trouver un outil de simulation de leurs impôts: IR, ISF, droits de succession et plus-value immobilière. Mais surtout, ils peuvent bénéficier en ligne de conseils d'avocats fiscalistes qui s'engagent à répondre sous 24 à 48 heures pour 60 ou 49 euros. Une dizaine de spécialistes sont déjà partenaires de la plate-forme. « Notre objectif est d'en rassembler 200 pour mettre un fiscaliste dans la poche de chaque contribuable », ambitionne Jean-René Alonso, président de la legaltech marseillaise. Elle vise 1 million d'euros de chiffre d'affaires en 2018 avec 1.200 mises en relation et 20.000 demandes mensuelles. ■